



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

22 juillet 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA CONTREFAÇON DES BILLETS EN EUROS EST EN REcul AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2016

- 331 000 faux billets en euros ont été retirés de la circulation au premier semestre 2016
- Environ 80 % de ces billets contrefaits sont des coupures de 20 et 50 euros
- Les billets en euros peuvent être vérifiés à l'aide de la méthode consistant à « toucher, regarder, incliner »
- Les billets en euros demeurent un moyen de paiement fiable et sûr

Quelque 331 000 faux billets en euros ont été retirés de la circulation au premier semestre 2016, soit une baisse de 25 % par rapport au second semestre 2015, a annoncé ce jour la Banque centrale européenne (BCE). Ce nombre reste très faible comparé au volume, en augmentation, des billets authentiques en circulation (plus de 18,5 milliards de coupures au premier semestre 2016).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution semestrielle :

| Période | 2013/1 | 2013/2 | 2014/1 | 2014/2 | 2015/1 | 2015/2 | 2016/1 |
|------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Nombre de contrefaçons | 317 000 | 353 000 | 331 000 | 507 000 | 454 000 | 445 000 | 331 000 |

Depuis la mise en circulation de la première série de billets en euros, l'Eurosystème – c'est-à-dire la BCE et les dix-neuf banques centrales nationales de la zone euro – recommande au public de rester vigilant lorsqu'il reçoit des billets. Il est possible de reconnaître les billets authentiques grâce à la méthode simple consistant à « toucher, regarder, incliner », qui est décrite dans les pages consacrées à l'euro sur le site Internet de la BCE et ceux des banques centrales nationales de l'Eurosystème.

L'Eurosystème recourt à différents canaux de communication pour aider le public à faire la distinction entre les billets authentiques et les contrefaçons et pour assister les professionnels manipulant des espèces afin que les machines de traitement des billets et les automates puissent identifier systématiquement les billets contrefaits et les retirer de la circulation.

Si vous recevez un billet suspect, comparez-le directement avec une coupure dont vous avez la certitude qu'elle est authentique. Si le doute persiste, vous devez prendre contact avec la

police, votre banque centrale nationale ou votre banque, selon les usages nationaux. L'Eurosystème soutient l'action des autorités de police dans la lutte contre la fabrication de fausse monnaie.

Il a le devoir de préserver l'intégrité des billets en euros et de continuer à perfectionner les techniques de fabrication des billets. Avec l'introduction de la série « Europe », les billets en euros sont encore plus sûrs, ce qui contribue à maintenir la confiance du public dans la monnaie.

Le tableau ci-dessous présente la répartition, par coupure, du nombre total de billets contrefaits retirés de la circulation au premier semestre 2016.

| Coupure | 5 euros | 10 euros | 20 euros | 50 euros | 100 euros | 200 euros | 500 euros |
|-----------------------------------|---------|----------|----------|----------|-----------|-----------|-----------|
| Ventilation en pourcentage | 1,1 % | 4,8 % | 31,6 % | 48,2 % | 11,1 % | 2,0 % | 1,2 % |

Au cours de la période sous revue :

- les billets de 20 et 50 euros ont encore été les valeurs les plus contrefaites. Par rapport aux chiffres concernant le second semestre 2015, la part relative des billets de 20 euros contrefaits s'est contractée et celle des faux billets de 50 euros s'est accrue. La part cumulée de ces deux valeurs dans le total des contrefaçons s'est élevée à 79,8 % ;
- la majeure partie (97,6 %) des faux billets ont été saisis dans les pays de la zone euro. Seulement 1,7 % environ ont été détectés dans des États membres de l'Union européenne hors zone euro et moins de 0,7 % dans d'autres régions du monde.

Le nouveau billet de 50 euros, qui comporte des signes de sécurité innovants, sera lancé le 4 avril 2017. Les fabricants et autres fournisseurs d'équipements pour les billets continueront de bénéficier de l'assistance de l'Eurosystème pour adapter leurs automates et leurs machines d'authentification à la nouvelle coupure. S'ils ne parviennent pas à adapter leurs équipements à ce billet, les exploitants et les propriétaires d'automates doivent prendre contact sans délai avec leurs fournisseurs ou les fabricants.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Eva Taylor (tél. : +49 69 1344 7162) ou à Eszter Miltényi-Torstensson (tél. : +49 69 1344 8034).